

Sol et Civilisation

février 2004

La Lettre - numéro 25

ISSN.1252-9419

Au fil des pages...

La situation démographique ➔ 2-4
dans les nouveaux pays
membres de l'Union Européenne

*Gérard-François Dumont,
Professeur à l'Université Paris-
Sorbonne, Président de la revue
Population & Avenir*

L'adhésion des PECO, ➔ 5-7
aspects socio-économiques

*Alain Pouliquen, directeur de
recherche à l'INRA*

La situation des territoires ➔ 8
ruraux en Pologne

*Anna Potok, ancienne Vice-ministre de
l'agriculture polonaise, Responsable du
développement rural au sein de la
fondation « Fonds de coopération »*

La situation des territoires ➔ 9
en République Tchèque

*Zdenek Havlicek, Vice-doyen de
l'Université Tchèque d'Agriculture de
Prague*

La conciliation entre le sol ➔ 10-11
et la civilisation, terme de
la politique de demain

*Jean-Paul Delevoye, Ministre de la
Fonction publique, de la Réforme de
l'Etat et de l'Aménagement du
territoire.*

Depuis la disparition de Raymond LACOMBE, et dans un souci de continuité, j'ai assumé la présidence de Sol et Civilisation. J'ai aujourd'hui le plaisir de vous informer qu'une récente décision de son conseil d'administration a confié ce mandat à Michel LEDRU, ancien responsable agricole aujourd'hui retraité. Je me réjouis de cette nomination et suis convaincu qu'elle permettra à notre association de poursuivre son action dans l'esprit et la volonté de ses initiateurs.

Gérard de CAFFARELLI

C'est avec humilité mais aussi avec confiance que j'ai accepté la présidence de Sol et civilisation.

Avec humilité car la personnalité, la clairvoyance, la vision, la conviction des créateurs de Sol et Civilisation inspirent le respect.

Cependant, c'est aussi avec confiance, car les témoignages de soutien et de sympathie apportés à Sol et Civilisation sont nombreux.

Aussi, je pense, suivant le chemin tracé, qu'avec les bonnes volontés qui m'entourent et avec leur contribution, nous pourrions continuer de porter des réflexions et des témoignages qui aideront les hommes à trouver leur équilibre et leur place dans une société dont les soubresauts ne semblent pas prêts de devoir s'atténuer.

Pour ouvrir 2004, année charnière pour l'Europe avec l'adhésion effective en mai prochain de 10 nouveaux pays, je vous propose de revenir sur l'essentiel de nos dernières assises qui ont eu pour thème le devenir des territoires ruraux dans cette nouvelle Europe.

Pour en saisir les enjeux, nous avons organisé cette journée autour de deux analyses, les aspects démographiques et les aspects socio-économiques de cet élargissement et de deux témoignages issus l'un de la Pologne et l'autre de la Tchéquie. Monsieur le Ministre de la Fonction publique, de la Réforme de l'Etat et de l'Aménagement du territoire, Jean-Paul DELEVOYE, est ensuite venu clore nos débats.

Nous reprenons donc ici une synthèse de ces différentes interventions et de larges extraits du discours du ministre.

Cette journée a montré une fois encore combien le maintien des territoires ruraux vivants était indispensable à l'avenir de nos pays, à l'avenir de l'Europe. La cohérence et l'équilibre de nos sociétés se trouveraient en effet largement atteints si nos campagnes européennes, poussées par la seule logique du marché, devaient se réduire à de simples traits d'union entre deux villes. Les évolutions sont certes inéluctables, les déstabilisations prochaines vraisemblables, mais il faut les contenir, les maîtriser car les campagnes sont bien plus que des espaces productifs ou récréatifs, elles sont également porteuses de valeurs humaines qui fondent notre civilisation.

Rechercher les voies permettant aux milieux ruraux de préserver leur vitalité pour qu'ils puissent contribuer à l'équilibre de nos territoires, mettre l'Homme au centre de nos réflexions pour construire un projet de société qui lui soit adapté, ont toujours été les leitmotivs de notre association. Toujours porté par le souffle de nos fondateurs, nous espérons, par ce type de rencontres et par nos travaux actuels et futurs, faire progresser cette ambition.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Michel LEDRU, président

La situation démographique dans les nouveaux pays membres de l'Union Européenne

Gérard-François DUMONT *, Professeur à l'Université Paris-Sorbonne, Président de la revue *Population & Avenir*

Au 1^{er} mai 2004, L'Union européenne s'élargit à 25. Si nous additionnons les populations de ces 25 pays, l'Union Européenne sera le troisième ensemble démographique de la planète après la Chine, l'Inde, et avant les Etats-Unis, la Russie ou le Pakistan ¹. Cette situation peut dans une certaine mesure paraître assez sympathique, mais il faut l'examiner de façon plus détaillée.

Cet élargissement devrait conduire l'Union Européenne à 453 millions d'habitants. Au départ, l'Europe à 6 est une minorité dans l'Union Européenne : 166 millions d'habitants sur, à l'époque, environ 650 millions d'habitants dans l'ensemble de l'Europe. Les 6 forment donc une exception au sein de l'Europe. La situation s'est complètement retournée au fil des élargissements, d'une part, parce que le Royaume-Uni n'est pas parvenu à contrebalancer le Marché commun avec l'Association économique de libre-échange et a fini par le rejoindre et, d'autre part, parce qu'il y a eu des élargissements successifs. Le résultat est, qu'aujourd'hui, l'exception en Europe n'est plus d'être membre du Marché commun devenu l'Union Européenne, mais de ne pas en faire partie.

Un élargissement paradoxal dans son ampleur

Qui compose cet élargissement ? Nous avons les trois Pays Baltes qui faisaient partie de l'URSS, Malte, Chypre - Chypre est classée selon les conventions géographiques en Asie Occidentale et non pas en Europe - et puis cinq pays d'Europe centrale et orientale, la Pologne, la République tchèque, la Slovaquie, la Slovénie, et la Hongrie. N'en feront pas partie ce que je pourrais appeler, pour simplifier, l'Eurasie, c'est-à-dire la Russie, la Biélorussie et l'Ukraine, quelques pays qui devraient la rejoindre, comme la Roumanie et la Bulgarie, et puis quelques pays dispersés qui ont un statut un peu particulier comme la Suisse. Mais la Suisse, en réalité, a un traité avec l'Union Européenne qui équivaut de facto à une sorte d'adhésion.

Cet impact de l'élargissement est important en nombre de pays, mais il l'est beaucoup moins en terme démographique dans la mesure où ces dix nouveaux pays représentent seulement 75 millions d'habitants. Les 25 représenteront 62 % de la population européenne, près de 77 % si l'on exclut la Fédération de Russie. Les 10, tout en augmentant la superficie de l'Union de 23 %, ne représenteront que 16.4 % de sa population. C'est néanmoins une nouvelle hiérarchie de l'ensemble de l'Europe qui est en train de se mettre en place et qui entraîne le déplacement de son centre de gravité démographique vers l'Est.

Cette faible augmentation vient du fait que certains de ces 10 pays sont des petits pays, peu peuplés. Ils ont également connu ces dernières années des baisses de fécondité, parfois un recul de l'espérance de vie, parfois des flux d'émigration assez élevés, ce qui fait que leur population ne s'est pas accrue et a même diminué.

La Pologne, le « poids lourd » du cinquième élargissement

Si nous regardons maintenant les 10² de façon plus détaillée, je dirais que la Pologne est le poids lourd des 10. On comprend combien les débats, aujourd'hui, au sein du projet de Constitution européenne, sont des débats qui vont être forcément difficiles. Parce que la Pologne entend que sa place et ses idées soient reconnues, et c'est la raison pour laquelle le sommet de Rome de l'automne 2003, et c'était prévisible, n'est pas parvenu à conclure. En effet, les Polonais forment plus de la moitié des populations des 10 pays entrants, puis ensuite nous avons à peu près à l'équivalent la République Tchèque (13.7 %) et la Hongrie (13.6 %), puis la Slovaquie, la Lituanie, la Lettonie, la Slovénie et l'Estonie, puis enfin les deux îles méditerranéennes, Chypre et Malte, qui ont des poids démographiques moindres. Manifestement, cette situation est donc marquée par l'entrée dans l'Union Européenne de ce qu'on pourrait appeler un grand pays.

De moins bonnes conditions de vie

Quelle est la situation des populations de ces territoires ? Est-ce qu'il y a des populations qui sont plus heureuses que d'autres, plus malheureuses que d'autres ? Pour l'approcher, il y a bien sûr les critères économiques que chacun connaît avec le produit intérieur brut par habitant qui est plus faible dans les pays de l'Europe de l'Est. Mais en démographie, nous avons une mesure très intéressante qui est l'espérance de vie à la naissance. Il y a manifestement un héritage important du système soviétique ou du système des démocraties populaires qui est susceptible d'expliquer des conditions de vie moins bonnes que celles qui existent dans l'Europe des 15. En effet, et là je prends l'espérance de vie à la naissance du sexe masculin pour les 15 et pour les 10. Pour les 15, l'espérance de vie à la naissance est de 75 ans, un petit peu plus, et parmi nos 10 pays qui entrent dans l'Union Européenne, nous avons une typologie en trois catégories.

- Première catégorie, les pays qui ont la plus faible espérance de vie, qui ont, pour simplifier, le système

* Relevé de l'exposé oral, revu par l'auteur

1 - Dumont, Gérard-François, *Les populations du monde*, Paris, Editions Armand Colin, 2004.

2 - Cf. Gérard-François Dumont et Régis Flament, « La Pologne, le géant de l'élargissement », *Population & Avenir*, n° 667, mars-avril 2004.

sanitaire le moins bon, le pire héritage du soviétisme, ce sont les trois pays qui faisaient partie de l'URSS, donc les trois pays Baltes, la Lettonie, l'Estonie et la Lituanie (respectivement 63.6, 65.2, 65.9 ans).

- Deuxième catégorie des pays qui faisaient partie des démocraties populaires, qui ont certes une espérance de vie meilleure que les pays qui faisaient partie de l'URSS, mais néanmoins des espérances de vie moindres que celles de l'Union Européenne à 15 (entre 68.3 ans pour la Hongrie et 72.1 ans pour la République Tchèque).
- Enfin, les deux pays méditerranéens, Chypre et Malte, qui n'ont pas d'héritage soviétique derrière eux et qui sont dans une situation sanitaire nettement plus satisfaisante puisque leur espérance de vie est même meilleure que celle des 15 (75.8 ans pour Malte et 76.1 ans pour Chypre).

Accroissement négatif

Nous avons examiné la situation en statique, il convient de l'envisager désormais en dynamique : comment les 10 pays adhérents évoluent, et donc, quel sera leur apport démographique pour l'Union à 25 ?

La plupart des 10 sont des pays qui, chaque année, ont plus de décès que de naissances. La natalité n'est pas très forte dans l'Europe des 15 ; néanmoins, le taux d'accroissement naturel est légèrement positif à 1.1 pour mille habitants. Pour les 10, leur taux d'accroissement naturel est négatif à -0.9 pour mille habitant. Ces pays sont, en moyenne, en situation de dépopulation par le solde naturel.

Ceci résulte de deux situations différentes. Certains ont une progression démographique légère avec un excédent des naissances sur les décès. C'est Chypre qui a le taux d'accroissement naturel le plus élevé, puis Malte et la Pologne (respectivement 4.3, 2.4 et 0.1 pour mille habitants). Néanmoins pour la Pologne, si son solde est encore très légèrement positif, c'est l'héritage d'une pyramide des âges assez particulière masquant encore les effets d'une fécondité peu élevée. En revanche, tous les autres pays ont plus de décès que de naissances, que ce soient les pays Baltes, la Hongrie, la République Tchèque, la Slovaquie, la Slovaquie (taux d'accroissement naturel de la Lettonie à -5.6 pour mille habitants, Estonie à -4.3 %, Lituanie à -2.6 %, puis respectivement -3.4 %, -1.7 %, -0.4 %, -0.2 %). De ce côté là, c'est vrai que la dynamique démographique naturelle des 10 ne représente pas un apport considérable pour l'avenir, si du moins ces taux restent à ces niveaux-là dans le futur.

Très faibles fécondités

Cet accroissement naturel négatif résulte de fécondités particulièrement basses. La fécondité est déjà assez basse chez les 15, avec 1.46 enfant par femme, or pour assurer le simple remplacement des générations, c'est-à-dire pour que 100 soit remplacé 30 ans plus tard par le même chiffre de 100 femmes, il faut, dans nos pays à haut état sanitaire des 15, 2.1 enfants par femme. L'Europe est donc déjà largement en-dessous du niveau de remplacement des générations. Mais, si

nous regardons les 10 qui entrent dans l'Union Européenne, nous arrivons à une moyenne qui est inférieure à la fécondité actuelle. Certes, Chypre et Malte ont une fécondité légèrement supérieure à la moyenne des 15, bien que largement inférieure au remplacement des générations (respectivement 1.57 et 1.51 enfant par femme). Quant aux autres pays, leur fécondité est très basse et, aujourd'hui, la République Tchèque, selon les derniers chiffres, est le pays qui a sans doute la plus basse fécondité au monde (1.15 enfant par femme). L'Europe à 25 risque donc d'avoir une fécondité encore plus basse que l'Europe à 15.

La complexité des flux migratoires

Etudions désormais les flux migratoires. La connaissance des flux migratoires est une question toujours un peu complexe parce qu'il faut bien dire que les outils statistiques de mesure des flux migratoires ne sont pas parfaits. Néanmoins, les estimations permettent de donner des ordres de grandeur. Le taux d'accroissement migratoire pour les 15 est estimé à 2.6 %. Cet accroissement migratoire est notamment le résultat de l'inversion migratoire des pays de l'Europe Méridionale. Dans les années 1970, le Portugal, l'Espagne, l'Italie étaient des pays d'émigration alors qu'aujourd'hui, ce sont devenus des pays attractifs, ce sont des pays d'immigration. Qu'en est-il de nos 10 qui entrent dans l'Union Européenne ? Le taux d'accroissement migratoire le plus important est celui de Chypre (+10.5 pour mille habitants), avec une situation très différenciée. Le Nord de l'île est en perte migratoire avec des populations d'origine turque qui quittent Chypre pour retourner en Turquie, tellement elles sont désespérées qu'on les utilise à des fins géopolitiques. En revanche, le développement économique du sud de Chypre, qui est un vrai « dragon » de la Méditerranée au cours de ces 30 dernières années, se traduit par une attraction migratoire importante. Malte, qui est également un « dragon » de la Méditerranée, est dans la logique de l'Italie voisine, c'est un pays qui a connu une très forte émigration, qui a perdu beaucoup de population.

Pour les autres pays, a priori, la Hongrie, la République Tchèque, et la Slovaquie auraient des taux d'accroissement migratoire positifs et la Pologne, la Lituanie et la Lettonie des taux d'accroissement migratoire négatifs (respectivement 1.3, 1.2, 1.1, -0.5, -0.6 et -0.8 pour mille habitants). Il faut bien considérer ces données comme des ordres de grandeur et rester prudent car la réalité d'un solde, c'est le résultat de deux flux différents. Prenons l'exemple de la Pologne. Il semblerait que son taux d'accroissement migratoire est négatif. Il y a certes un certain nombre de polonais qui ont quitté la Pologne pour aller travailler dans l'Europe des 15, et notamment en Allemagne. Mais, en même temps, la Pologne voit l'arrivée de biélorusses, de russes ou d'ukrainiens qui viennent travailler sur les chantiers de travaux publics ou qui ont des emplois de service faiblement qualifiés. Il y a donc parmi ceux-ci nombre de clandestins qui ne figurent pas dans les statistiques.

Pour la Lituanie et la Lettonie, le solde migratoire négatif, qui s'est beaucoup réduit d'ailleurs ces dernières années, est lié au départ d'un certain nombre de russes de ces pays baltes après l'indépendance. Mais aujourd'hui, dans la mesure où

les statuts des minorités russes ont été stabilisés, ne serait-ce que pour que ces pays obtiennent leur entrée dans l'Union Européenne, les situations se sont différenciées. En République Tchèque et en Slovaquie, nous avons également l'arrivée d'étrangers d'Europe plus Orientale, je pense notamment à la Roumanie ou à la Moldavie. Le cas de la Hongrie est encore particulier dans la mesure où la Hongrie a été réduite à moindre territoire après le traité de Trianon. Les frontières étant tombées, un certain nombre de hongrois qui vivaient en Roumanie sont revenus habiter en Hongrie.

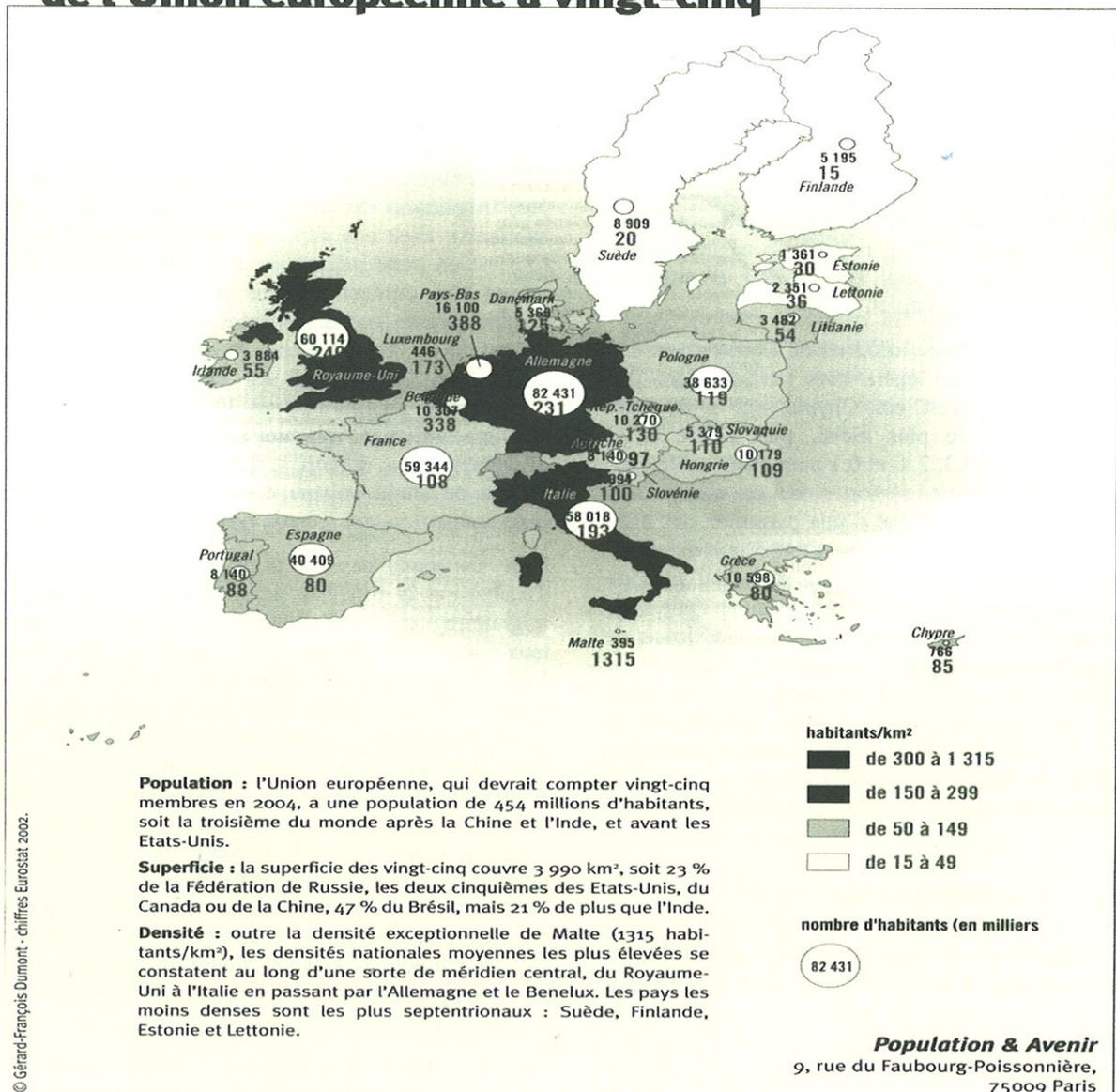
Cette analyse rapide amène deux conclusions. Premièrement, les situations sont particulières à chaque pays en raison de leur histoire propre et de leur géographie, et donc il ne faut surtout pas voir de raisonnement général. Deuxièmement, ces pays, lorsqu'ils sont attractifs, attirent des populations qui viennent de pays encore plus orientaux, que ce soit la Moldavie ou la Roumanie, qui devrait rentrer dans l'Union

Européenne, la Biélorussie, l'Ukraine, ou la Russie. Il est donc difficile de savoir comment ces flux migratoires vont évoluer.

Réunification de l'Europe, mais lourd héritage

Pour conclure, il convient de rappeler que l'élargissement à 25, c'est l'Europe qui retrouve son histoire, l'Europe qui se réunit dans les racines de son identité commune. Mais, en même temps, le fait de se réunir, de se retrouver ensemble, c'est aussi supporter un certain nombre d'héritages. Il faut souhaiter un Printemps démographique pour l'Europe sinon, les phénomènes de dépopulation que nous constatons dans certains pays et dans certains territoires risquent de se produire, ce qui ne permettrait pas de construire une Europe de l'avenir.

La population et la densité de l'Union européenne à vingt-cinq



© Gérard-François Dumont - chiffres Eurostat 2002.

Portugal : lire 10 140 au lieu de 8 140

L'adhésion des PECO, aspects socio-économiques

Alain POULIQUEN*, directeur de recherche à l'INRA¹

Contrairement à certaines visions répandues au début de la décennie 90, l'agriculture des PECO ne s'est pas avérée d'emblée un secteur d'avantages comparatifs par rapport au reste de l'économie. Dans l'après-communisme, beaucoup de gens ont imaginé très vite une véritable explosion de la production agricole sur la base du constat qu'il y avait beaucoup de main d'œuvre à bon marché dans l'agriculture. C'était au contraire, en général, un immense désavantage comparatif, du fait de la très faible productivité de cette main d'œuvre, retenue en situation de chômage agricole caché par le fort chômage global.

Une faible compétitivité agricole

La relance économique **globale** a été relativement forte depuis 92/93, bien qu'irrégulière selon les pays. La Pologne a inauguré sa relance globale à partir de 92, elle a eu jusqu'en 99 des taux de croissance assez brillants (3.5 à 6%), il y a eu ensuite une phase de quasi stagnation. La relance est de nouveau au rendez-vous avec une estimation de 3.5% sur le premier semestre 2003. En simplifiant, sur l'ensemble de ces 10 PECO, le rythme de la croissance globale a été près de deux fois plus élevée que dans l'Union Européenne dans cette période. Ceci entretient l'espoir, sinon d'une convergence rapide, en tout cas d'une certaine convergence à long terme. Mais cette croissance globale ne s'est pas transmise à l'agriculture, ni aux débouchés intérieurs des produits agricoles. En effet, après le recul initial de la production agricole qui a accompagné celui du PIB, on a assisté en tendance, dans la plupart des pays, à une quasi stagnation, voire au recul de la production agricole brute. La relance globale, au lieu de se transmettre à la production agricole et à ses marchés intérieurs, s'est plutôt transmise à la demande de produits hautement transformés qui étaient quasiment absents du modèle de consommation à l'époque communiste, ceux qui peuplent les rayons de supermarché, c'est-à-dire des produits à forte valeur ajoutée. Ces produits étaient rarissimes dans le commerce alimentaire dans le système antérieur et donc l'accès à ces produits s'est traduit par une forte augmentation de leur consommation, augmentant par là même leurs importations, mais également en dynamisant l'industrie alimentaire de deuxième transformation. Je précise que cela s'est fait en synergie avec un fort développement des implantations des chaînes ouest-européennes de grande distribution.

Du point de vue de la compétitivité, il est important de remarquer que cette détérioration des balances agroalimentaires globales des PECO, surtout au début de la décennie, et particulièrement par rapport à l'Union Européenne, a porté principalement sur des produits transformés, à haute valeur ajoutée. On a, bien entendu, incriminé immédiatement le protectionnisme de l'Union. En réalité, oui, les barrières douanières de l'Union, en cours de désarmement dès avant l'adhésion dans le cadre des « Accords Européens », étaient effectivement généralement plus élevées en termes tarifaires que celles des PECO. Mais celles-ci sont restées généralement à des niveaux prohibitifs, cependant que les PECO ont en général largement sous-utilisé les quotas d'accès préférentiels (à droits très faibles puis nuls) à l'Union européenne faute d'offre compétitive suffisante, conforme aux normes sanitaires de l'Union.

Un troisième élément dans ce diagnostic de compétitivité est constitué par les prix. Depuis le début de la transition post-communiste, les prix agricoles à la ferme sont les seules données statistiques dont on a disposé pour faire des comparaisons. Au début de la décennie 90 ces prix étaient couramment de 30 à 60% inférieurs à ceux de l'Union, ce qui a suffi à un certain nombre de gens pour pousser des cris d'alarme. Or, il était notoire que les qualités de ces produits n'étaient pas compétitives, ni au plan commercial, ni au plan des normes qualitatives.

De plus, on faisait abstraction du fait que les monnaies des PECO avaient été fortement dévaluées au début des années 90. La dévaluation du zloty avait été absolument colossale et avait abaissé tous les prix libellés en dollars, en marks, en euros, en francs, de façon considérable, ce qui créait l'illusion d'une compétitivité-prix. On a naturellement, depuis une dizaine d'années, assisté à une ré-appréciation de ces monnaies. Les inflations, en cours de ralentissement dans tous ces pays, n'ont plus été compensées ou, du moins, moins compensées par les dévaluations monétaires ultérieures. Pour vous donner un exemple, si j'allais à Varsovie en 1990, je pouvais trouver un hôtel 2 étoiles de qualité tout à fait acceptable pour 50 francs la nuit. Mais un an après, c'était 100 francs, 3 ans après c'était 250 francs, et maintenant, au centre de Varsovie, ce sont des prix comparables aux prix des hôtels du 15^{ème} arrondissement à Paris. Vu la lenteur de la baisse des coûts de production agricoles dans les PECO leurs prix agricoles ont bien entendu subi cette ré-appréciation. La tendance lourde à l'augmentation, à la convergence et au dépassement des niveaux de l'Union Européenne est tout à fait évidente.

* Relevé de l'exposé oral par M.Dhérissard, revu par l'auteur.

En revanche les soutiens directs (subventions) de l'agriculture restent très inférieurs, dans les PECO, aux niveaux de l'Union européenne. Cet handicap actuel sera un atout potentiel après l'intégration. Mais de là à conclure immédiatement que ceci va se traduire automatiquement par une réponse explosive de l'offre agricole des PECO, il y a un pas que je me refuse énergiquement, en tant qu'économiste, à franchir parce que cet impact potentiel est strictement conditionné par les restructurations du secteur, qui se heurtent à des freins considérables.

Une productivité très inférieure

On constate une production agricole par hectare, très variable selon les pays mais, globalement, on a une production agricole brute par hectare de l'ordre de 30 à 60% du niveau moyen de l'Union Européenne, donc un niveau d'intensité de l'agriculture nettement inférieur. Depuis une dizaine d'années, ces productions stagnent pratiquement à ce niveau-là.

Ceci s'explique en partie par les orientations productives des agricultures des PECO. D'une part, à la suite de la décapitalisation animale qui a été assez importante dans ces pays au début de la décennie, nous avons, sur l'ensemble des 10 PECO, une charge animale par hectare, en équivalent UGB, même très grossièrement calculée, qui est 30 à 40 % inférieure à la moyenne de l'Union Européenne à 15. D'autre part les surfaces plantées en vignes et arbres fruitiers, qui sont par nature intensives en terme de production par hectare, sont également beaucoup moins importantes en part de la superficie agricole totale. Dans les 3 pays, Roumanie, Bulgarie et Hongrie, où les productions sont les plus importantes, ça ne dépasse pas la moitié du pourcentage de l'Union Européenne.

Une deuxième explication est la forte infériorité des rendements physiques : en moyenne ils sont de 30 à 50 % inférieurs aux niveaux communautaires. Derrière ces rendements physiques inférieurs, on a un usage d'intrants, engrais, phytosanitaires, semences, très inférieur à celui de l'Union Européenne. D'où vient cette faible utilisation d'intrants ? Je crois pouvoir dire que la Hongrie, qui est pourtant un pays modèle parmi les PECO en matière agricole, un pays de tête, le NPK par hectare labourable est à peu près au tiers de la moyenne de l'Union Européenne. Est-ce que c'est de la mauvaise agronomie ? Non, simplement une adaptation forcée et rationnelle au manque de financement et de rentabilité de l'investissement agricole. Mais l'agriculture n'échappe pas au sort de n'importe quelle branche économique, elle demande du capital. Quand vous avez très peu de capital (circulant et fixe) par hectare et/ou par unité produite, vous pouvez bien sûr substituer du travail au capital mais cette substitution a inévitablement - dans les conditions technologiques actuelles - une incidence fortement négative sur les productivités. On observe donc des

productivités du travail et dans une certaine mesure de la terre, très inférieures à celles de l'Union Européenne. Encore une fois il y a des contre-exemples locaux, mais globalement, à l'échelle des dix PECO candidats la productivité du travail agricole n'est que de l'ordre de 10% du niveau de l'Union Européenne à 15. Le record est atteint par la Hongrie avec 35%.

Le maintien du fort dualisme des structures agricoles, hérité du système antérieur, freine le développement

Il y a un dualisme marqué dans les structures agraires : d'un côté de très grandes unités sociétaires (coopératives, SA, SARL) issues des anciennes fermes collectives et d'état, de l'autre côté, des micro-exploitations, issues des anciens lopins individuels auxiliaires des salariés de ces macro-exploitations. Je schématise bien entendu parce que, dans le cas de la Pologne qui avait évité la collectivisation forcée, ce deuxième pôle comprend aussi beaucoup de petites et moyennes exploitations familiales anciennes, cependant que l'agriculture sociétaire qui occupe environ 16% de la surface agricole est presque uniquement issue des anciennes fermes d'État, principalement localisées sur les anciens territoires allemands du Nord et de l'Ouest. La Slovaquie présente une situation structurelle à peu près similaire.

Durant la transition, dans presque tous les pays, le secteur privé familial, à la suite des restitutions de terres, s'est beaucoup étendu aux dépens des exploitations ex-socialisées. Quant à ces dernières, elles sont devenues des exploitations sociétaires de droit occidental, soit des néo-coopératives de droit occidental, soit des sociétés anonymes, soit des sociétés à responsabilité limitée. Ce ne sont plus des unités de 4000 à 5000 hectares mais souvent de 700 à 2000 hectares. Cela reste quand même une agriculture basée sur le salariat, avec moins de salariés certes, mais toujours une majorité de salariés permanents.

Les micros et petites exploitations, leur surface, leur part dans la production se sont accrues. La fameuse exploitation moyenne familiale de grande dimension, de dimension réputée viable dans notre univers de l'Union à 15, les 50 hectares nécessaires pour avoir ses 40 ou 50 vaches laitières à 6000 litres si on est spécialisé en lait, ou les 300 hectares nécessaires pour vivre à temps plein de céréaliculture, cette configuration, de grandes exploitations familiales spécialisées, dites professionnelles chez nous, est apparue de manière extrêmement lente alors que beaucoup étaient persuadés, notamment en France, qu'elle s'imposerait naturellement et très vite aux dépens de ces micros exploitations ou de cette grande agriculture à salariés. Elle est apparue certes, mais ne pèse aujourd'hui que de l'ordre de 10% de la SAU des PECO.

« La terre est devenue un refuge anti-chômage »

Le point clef reste bien entendu le chômage. Là aussi, il faut se décentrer par rapport à notre expérience des fameuses trente glorieuses. Il y a une différence historique décisive à prendre en compte, c'est que la transition post-communiste a généré un contexte de fort chômage, particulièrement élevé dans les zones rurales et les petites villes. Dès le départ ce contexte a empêché, ou fortement freiné, la restructuration agricole selon les voies que nous avons empruntées antérieurement, et qui étaient chez nous très facilitées par de faibles taux de chômage et une forte création nette d'emplois en dehors de l'agriculture.

Ainsi la terre est devenue un refuge anti-chômage, bien qu'à des degrés très différents selon les pays. Le cas extrême est la Roumanie où la part de l'emploi agricole est remontée de 28% en 1989 à 42% actuellement : il n'y a pas d'exemple dans l'histoire agraire contemporaine d'un retour à la terre aussi massif. Le poids économique de ce chômage agricole caché sur les exploitations agricoles est considérable et freine la restructuration du secteur. Mais, là aussi, il y a des degrés très divers selon les pays. Cela pèse lourdement en Pologne, sans toutefois empêcher totalement une restructuration polarisée dans certaines régions favorables. C'est beaucoup moins grave en Hongrie, République Tchèque et Slovaquie, qui ont encore de 45% à 80% de leurs terres concentrées en sociétés, donc qui sont relativement évolutives. Mais il y a également du chômage agricole caché dans les exploitations sociétaires, désormais très souvent aux mains de leurs employés copropriétaires, suite à la restitution des terres et de leur capital d'exploitation. En tant que travailleurs actifs dans

ces entreprises, ces copropriétaires ont certes intérêt à ce qu'elles restent économiquement viables, mais il ne faut pas leur demander de « s'auto-licencier » trop vite. Par exemple, beaucoup des grandes unités d'élevage ne sont pas très rentables et il serait, du point de vue de la rentabilité du capital, très rentable de passer à la céréaliculture spécialisée, ce qui voudrait dire qu'en assemblée générale, 80% des copropriétaires, mais qui sont en même temps leur propres employés, décideraient de s'auto-licencier. Mais pour aller où ? Vers un marché du travail qui n'est pas porteur, vers un chômage peu ou non secouru ?

La problématique du développement rural dans les PECO ne peut être celle de l'Union Européenne parce que, surtout dans certains pays, la création d'emplois ruraux non agricoles ne sera pas à la hauteur du défi posé par la destruction, mettons à l'horizon d'une dizaine d'années, de 5 ou 6 millions d'emplois agricoles. Il est clair que la clef majeure de la restructuration agricole sera une fois de plus, si on regarde les choses dans la longue durée, dans des migrations hors de l'agriculture, éventuellement vers les villes petites et moyennes. Mais le développement rural au sens étroit ne pourra pas être la seule réponse, d'où l'insistance finale sur des politiques de développement rural plus largement entendues, de formation et migration professionnelle, de reconversion économique régionale, etc., telles qu'elles ont été prévues par les accords de Copenhague et qui relèvent plus largement du deuxième pilier de la PAC, ainsi que des fonds structurels et de cohésion accordés aux PECO après leur adhésion.

On peut trouver l'analyse complète de l'auteur dans sa synthèse publiée par la Commission Européenne-DGA : « Compétitivités et revenus agricoles des secteurs agro-alimentaires des PECO. Implications avant et après adhésion pour les marchés et les politiques de l'UE » 100 p., 40 tableaux, 18 graphiques, résumé 25 p., disponible en français et en anglais auprès de la Commission-DGA et sur son site Internet à l'adresse :

http://europa.eu.int/com/agriculture/publi/reports/ceeccomp/index_fr.htm

Par ailleurs un résumé actualisé de cette synthèse a été publié dans la revue INRA mensuel, n°117, août 2003.

La situation des territoires ruraux en Pologne

Anna POTOK, ancienne Vice-ministre de l'agriculture polonaise,
Responsable du développement rural au sein de la fondation « Fonds de coopération »*

L'espace rural polonais couvre 93% du territoire et représente 38% de la population. Il s'organise autour d'un bon maillage territorial avec 16 régions, 315 districts, 2489 communes et environ 40 000 villages. Pour des raisons largement historiques, de grands écarts existent entre les régions, notamment entre l'Ouest et l'Est de la Pologne. Les régions longeant la frontière russe sont beaucoup plus défavorisées que les régions proches de l'Allemagne. Globalement les infrastructures techniques, les organismes sociaux, l'action des services publics, les possibilités de formation sont moindres qu'en ville même s'il faut souligner qu'un grand progrès a été fait ces dernières années, notamment au niveau des infrastructures.

Il n'existe pas, en principe, de territoire fort dépeuplé. En revanche, les situations sociales sont contrastées avec notamment un taux de chômage très élevé dans les régions où les fermes d'état ont dominé dans le passé (35% à 40%).

L'agriculture joue toujours un rôle primordial, bien qu'elle ne représente que 2.9% du PIB. Sa modernisation se réalise très lentement. Au sud les très petites exploitations dominent avec une surface moyenne de 3 hectares. Ailleurs, la surface moyenne s'élève à 18 hectares, la moyenne nationale étant de 9 hectares. Seul 13% des exploitations, couvrant 42% de la SAU, produisent 73% de la production commerciale. Plus de la moitié des exploitations n'a pas de contact avec le marché. Elles ne produisent que pour leurs propres besoins, et ne seront évidemment pas viables dans l'avenir. On estime qu'en Pologne, seulement 500 à 700 milliers d'exploitations pourront être concurrentielles dans l'Europe de demain.

Le taux de chômage en Pologne est actuellement compris entre 17 et 18%. Il est encore plus élevé dans les campagnes. Quand on ajoute le chômage caché, on peut dire que 1 à 2 millions de personnes devraient quitter à l'avenir le secteur agricole. Le rendement du travail est très faible : sur 100 hectares de terre plus de 20 personnes travaillent en Pologne, contre 5 personnes dans l'Europe des 15. Le chômage représente actuellement le plus grand problème des espaces ruraux. Il est la conséquence de longues années de transformations assez brutales dans toute l'économie, de l'absence d'une bonne politique de développement dans les zones rurales. Le principal défi des zones rurales est donc de créer des emplois en dehors de l'agriculture.

Le manque d'infrastructure, le faible engagement des pouvoirs publics, la faiblesse des relais financiers constituent aujourd'hui les principaux handicaps pour le développement des campagnes. Elles souffrent d'une centralisation excessive des moyens financiers et des décisions. Les démarches gouvernementales favorisent surtout les niveaux nationaux et très peu les niveaux locaux. Les compétences et les possibilités financières des régions sont symboliques. Les communes sont assez endettées et sans moyen pour cofinancer les projets communautaires. Les initiatives locales des organisations rurales risquent fort d'être négligées. Les modes de gestion participative sont insuffisants. Il y a aussi un déficit de stratégies claires en faveur des zones rurales. Il n'en reste pas moins que ces territoires sont riches de potentiels.

Le mode de vie urbain n'est plus un modèle dominant pour la population. La société partage le sentiment qu'en dehors de la

production alimentaire, les zones rurales jouent également d'autres rôles très importants pour l'ensemble de la Pologne : un riche patrimoine culturel, un renouveau d'identité locale. L'identité régionale, l'identité du pays, renaissent très nettement. Il ne faut pas oublier qu'après la deuxième guerre mondiale, sous le système communiste, la continuité de la formation du milieu culturel rural a été interrompue pendant 50 ans. L'expression de la société civile n'existait pas. De plus, tous les peuples polonais s'étaient déplacés de plusieurs centaines de kilomètres de l'Est vers l'Ouest. Aujourd'hui, les habitants se réapproprient de plus en plus leur petit pays.

La production agricole se rationalise de plus en plus. La productivité augmente, la production répond de mieux en mieux aux besoins du marché et sa qualité s'améliore. On peut observer cela avant tout dans la production laitière.

L'esprit entrepreneurial est assez fort et il y a un grand potentiel d'initiatives. Ces dernières années, de nombreuses organisations non gouvernementales liées au développement local ont été créées. Ces organisations présentes dans les zones rurales ont monté le « forum d'activation » des espaces ruraux. Les premiers objectifs de ce forum sont la construction du dialogue civil, l'animation des collectivités locales, la construction de partenariats, la création de politiques de développement durable, la conduite de programmes de type Leader. La fondation que je représente joue le rôle de secrétariat informel de cette initiative.

Le développement des territoires ruraux polonais est dans la dépendance d'une bonne conjoncture économique, en Pologne et en Europe. Il exige également la redéfinition du statut professionnel des agriculteurs en reconnaissant leurs nouvelles missions: aménagement du territoire, sauvegarde de l'environnement, valorisation du patrimoine tant culturel que naturel. Enfin, il devra s'appuyer sur des programmes de développement innovants, participatifs, avec notamment une approche territoriale ascendante, décentralisée et intégrée.

Par ailleurs, la politique rurale européenne ne devra pas être seulement un supplément à la politique agricole. Il ne s'agit pas de minimiser le rôle de l'agriculture, mais de cesser de voir le développement rural uniquement à travers l'agriculture. Cette politique pourrait être réalisée dans le cadre d'une politique agricole rurale commune, mais elle devrait peut-être constituer une composante à part et être financée à travers une source budgétaire spéciale. Il serait peut-être utile de proposer de nouveaux instruments qui soient adaptés aux besoins et aux attentes du milieu rural. De plus, il faudrait renforcer la décentralisation en s'appuyant sur le principe de subsidiarité et en favorisant les démarches participatives, puis simplifier les procédures administratives.

Sauvegarder la culture et les traditions, vivre dans des conditions comparables à celles des agriculteurs français, trouver une place respectable dans la société, voilà le véritable but du monde rural polonais. Je me souviens du titre des deuxièmes Assises de Sol et Civilisation : « Terre des hommes, terre vivante », c'est cela l'avenir des campagnes polonaises. Allons nous réussir ? Je reste optimiste car, malgré toutes les difficultés, je crois que l'intégration européenne est pour le monde rural polonais une chance historique. Et je reste optimiste en plus car on trouve aujourd'hui en Pologne plus de visages souriants dans la rue qu'il y a quelques années.

* Relevé de l'exposé oral par M.Dhérissard, revu par l'auteur.

La situation des territoires ruraux en Tchéquie

Zdenek Havlicek, Vice-doyen de l'Université Tchèque d'agriculture de Prague*

La République Tchèque, ou Tchéquie, est un pays de 78.9 milliers de Km² et de 10 millions d'habitants au cœur de l'Europe. Elle procède, suite à la révolution de velours, de la partition de la Tchécoslovaquie et regroupe les anciennes provinces de Bohême et Moravie.

En raisons de diverses crises politiques et de l'échec des réformes économiques, la république Tchèque connaît une situation difficile. Son PNB par habitant (15 000 Euros) représente 25 % de celui de l'Europe des 15. Le salaire moyen se situe à 500 Euros par mois. Le taux de chômage s'élève à près de 10 % de la population active, ce qui constitue le record de la période post-communiste, ce chiffre étant encore bien plus élevé dans certaines régions. L'économie tchèque, qui est relativement ouverte, est de plus en plus dépendante de la conjoncture générale de l'Union Européenne (70 % des échanges) et en particulier de l'Allemagne, principale destination des exportations (37 % des échanges). La France est assez bien représentée en Tchéquie avec Carrefour, Danone et son industrie automobile, Peugeot et Citroën notamment.

Aujourd'hui environ 25 % de la population (2.6 millions) vivent dans des communes rurales comptant moins de 2000 habitants. Les zones rurales sont caractérisées par un niveau d'équipement insuffisant (transports, communications) et ont connu un exode rural important conduisant ainsi à une sur-représentation de la classe d'âge des personnes de plus de 55 ans. Les régions les plus touchées sont les régions montagneuses frontalières avec la Pologne. Globalement, le prix du travail est 4 à 6 fois moins élevé que dans le secteur agricole des 15 et le prix de la terre 10 à 15 fois moins important.

Dans les communes rurales, la part de l'emploi agricole atteint 25 %, soit environ 5 % de la population active totale du pays. L'agriculture tchèque, qui occupe 50 % du territoire, est encore largement marquée par son histoire et aujourd'hui encore, plus de 25 % des terres sont aux mains des exploitations coopératives de très grandes dimensions (1400 ha en moyenne). Des sociétés privées (par action ou à responsabilité limitée) ont par ailleurs été créées. Elles regroupent près de 45 % des terres pour une taille moyenne de 1000 hectares (1400 ha pour les sociétés par actions, 600 ha pour les SARL). Ce sont des unités dont la production est

assez bonne et qui sont capables de s'adapter à la demande. Les exploitations individuelles contrastent enfin face à ce gigantisme, leur moyenne se situant à 29 hectares. Leurs productions sont alors essentiellement destinées à l'autoconsommation ou des circuits économiques locaux.

Près de la moitié des terres agricole est située dans des zones souffrant de handicaps naturels. Les régions les plus fragiles sont les régions montagneuses près de la frontière polonaise. Par ailleurs, le manque d'infrastructure, les routes notamment ne sont pas assez bonnes et le faible esprit entrepreneurial hérité de l'époque communiste reste un frein au développement des campagnes. Néanmoins les conditions agro-climatiques étant assez variées, l'agriculture tchèque est riche de potentiels. La pisciculture, véritable tradition tchèque, est notamment un élément important pour son développement. De plus, les zones agricoles ne sont jamais très éloignées des pôles urbains ce qui leur offrent des débouchés facilités. Enfin, globalement, les agriculteurs ont de bonnes compétences techniques.

A l'avenir, le développement des territoires ruraux tchèques passera par la promotion d'une agriculture compétitive portée par des politiques nationales de qualité, mais également par le développement d'autres activités économiques dans les campagnes. La valorisation de l'agrotourisme, notamment autour de la mise en valeur de nombreux lacs et étangs du pays, semble essentielle. Il semble également primordial de favoriser les contacts avec les autres pays européens parce que nombre de problèmes sont identiques et que les bonnes pratiques doivent pouvoir s'échanger.

L'entrée prochaine de la République Tchèque est une réparation de l'histoire mais pose quelques problèmes d'adaptation économiques et sociaux (productivité du travail, relations commerciales à créer, manque d'esprit entrepreneurial). Dans ce nouveau contexte, les territoires ruraux tchèques ont une réelle chance de développement mais leur avenir dépend largement de l'implication des acteurs locaux et des institutions en place. L'Union Européenne peut être un facteur d'impulsion décisif à la fois grâce à des politiques ciblées mais également grâce à l'ouverture du pays à d'autres horizons.

* Relevé de l'exposé oral par M.Dhérissard, revu par l'auteur.

La conciliation entre le sol et la civilisation, terme de la politique de demain

Monsieur le Ministre, Jean-Paul DELEVOYE

Extrait du discours en conclusion des 12èmes assises de Sol et Civilisation

Il n'y a pas de conclusion pour la réflexion de Sol et Civilisation. L'opinion, globalement, dans sa très grande sagesse mesure, qu'aujourd'hui, il y a un certain nombre de forces qui sont en marche à l'échelon mondial et qui sont en train de modifier totalement notre économie, notre environnement sociétal, notre environnement territorial.

Y a-t-il une capacité politique à peser sur ces forces ? Est-ce que nous sommes condamnés à subir un avenir écrit par les autres ou est-ce que nous sommes capables d'écrire une partie de notre avenir, sachant que les défis qu'avait relevés Raymond LACOMBE sont extrêmement pertinents, et plus que jamais d'actualité ?

Je crois que la question est celle de la gestion des territoires. Si nous regardons les débats politiques intra-européens, est-ce que l'élargissement est un affaiblissement collectif ou est-ce que l'élargissement est un renforcement collectif ?

Vous évoquez les incertitudes sur les évolutions des exploitations polonaises ou tchèques, trop petites, pas assez grandes ; les pays français, allemands, irlandais, espagnols, s'interrogent eux sur le fait que, d'un côté, il va y avoir une évolution sociale difficile avec une agriculture en retard de modernité, mais d'un autre côté, une délocalisation des industries à main d'œuvre non qualifiée au profit des pays entrants. Nous voyons bien globalement que nous avons une mondialisation gagnante et une localisation perdante, nous avons une Europe gagnante et une localisation perdante. Est-ce que, parce que nous voudrions refuser des pertes locales, il faut refuser le gain collectif ? Est-ce que, parce que nous apprécions peu un quotidien difficile, nous devons nous réfugier dans la nostalgie d'un passé glorieux ?

Sur ces questions, me semble-t-il, des associations comme Sol et Civilisation ont plus que d'autres la capacité de restaurer ce que j'appelle la bonne respiration démocratique, la pédagogie des enjeux.

« Est-ce que l'agriculture est un modèle de société ou un modèle économique ? »

Il y a aujourd'hui deux grandes forces qui modifient complètement le monde, la force démographique et la force économique : nouvelle économie, nouvelle donne démographique. Avec une situation extraordinairement paradoxale : nous allons avoir un monde qui va rajeunir et une Europe qui va vieillir ; nous aurons bientôt deux milliards d'individus supplémentaires, dont plus de 75% dans

les pays en voie de développement liés à la misère, avec moins d'un dollar par jour ; nous aurons des besoins énergétiques trois fois supérieurs à ce qu'ils sont aujourd'hui, et des besoins alimentaires 40% supérieurs. Ça veut donc dire que paradoxalement, l'économie de transformation et de production alimentaire, que l'économie énergétique ou l'industrie énergétique sont des éléments déterminants pour l'avenir du monde. Nous voyons par ailleurs d'un côté la croissance exponentielle de la rareté en ressources naturelles, l'eau, la forêt, et d'un autre côté, la croissance exponentielle de l'offre par la production industrielle.

Nous sommes donc en train d'avoir une accélération extrêmement rapide des exigences de la société par rapport à l'usage des sols. Ceci nécessite la réflexion de toutes nos politiques, du fond monétaire international à l'organisation mondiale du commerce et aux politiques européennes. Mais toutes nos politiques sont basées sur des raisonnements cartésiens de régulation budgétaire, de développement de PIB. Aucune d'entre elles n'intègre les effets comportementaux des politiques menées.

Nous avons aujourd'hui, à l'évidence, la capacité de relever tous les défis économiques, tous les progrès technologiques, mais nous sommes en train de construire des problèmes sociologiques qui seront des bombes sociétales que nous n'arriverons pas à maîtriser. Nous arriverons d'autant moins à les maîtriser, que nous avons accepté, de gré ou de force, de rentrer dans le désenchantement, c'est-à-dire dans la disparition des idéaux. Dans ce monde désenchanté, où les idéaux ont disparu, où les valeurs, où la protection du collectif permettaient de réguler le « vivre-ensemble » et où la perspective d'un effort était récompensée, soit par un au-delà spirituel, soit par une promotion, un ascenseur social, la disparition de la mécanique du 19^{ème} siècle, « le progrès = le bonheur », est en train de créer cette rupture qui amène le refus du progrès et la nourriture des inquiétudes.

Nous sommes dans un monde de déficit politique par déficit de vision car nous y vivons plus d'émotion que de conviction. Nous vivons dans un monde qui n'a plus confiance en lui-même, qui a peu confiance en ses élites et qui n'a plus de capacité de cohésion collective par l'émergence de pensées et d'idéologies collectives.

C'est toute la question qui se pose sur l'élargissement européen. Est-ce que l'agriculture est un modèle de société ou un modèle économique ? En étant incapable de répondre aux deux questions, on cherche à répondre aux deux problèmes avec une insuffisance dans les deux réponses. La question est de savoir ce vers quoi nous devons tendre. La conduite du changement pour arriver vers le souhaitable, c'est le chemin du possible, qui est de la responsabilité du

politique. A l'évidence, si nous voulons faire en sorte que le modèle de société l'emporte sur le modèle économique, c'est-à-dire, le maintien des petites exploitations, même si celles-ci ne sont pas viables pour celles et ceux qui en vivent, ça veut dire qu'on déconnecte tout simplement l'activité du revenu et qu'on crée une dépendance. Est-ce que c'est le modèle souhaité ? Je ne suis pas sûr. Si, a contrario, on estime que le modèle économique, c'est le respect de l'exigence d'un consommateur de demain, ça veut dire que la société dite agricole n'est plus une société de production, c'est une société de transformation où la production est guidée par l'exigence du transformateur par rapport aux besoins du consommateur. On voit bien que cette exigence va guider les fonctionnalités des espaces.

Nous voyons donc qu'une des réflexions que nous pouvons apporter au niveau de l'Europe, et en tout cas c'est la position de la France, c'est que quelles que soient les politiques de solidarité, si les politiques de solidarité engendrent un affaiblissement économique et un appauvrissement collectif, vous aurez à terme des conflits générationnels et des conflits politiques insurmontables entre ceux qui payent et contribuent à la richesse et ceux qui reçoivent. Si, a contrario, les politiques de solidarité sous-tendent à un modèle de société capable d'engendrer un enrichissement collectif, nous serons dans une logique gagnant-gagnant. Mais l'espace européen ne peut se concevoir que s'il pèse demain par rapport aux Etats-Unis : sommes-nous capables de générer une croissance endogène capable de peser sur le destin du monde ?

Il convient d'imaginer qu'une des ressources propres de l'Europe est de pouvoir concilier en même temps la technologie du 21^{ème} siècle et le patrimoine culturel et historique de ses nombreuses années de construction. Le modèle économique européen doit intégrer que dans la production agricole, l'agriculture, est non seulement une force économique pour répondre aux besoins du consommateur, une formidable capacité de gestion de l'espace mais peut-être d'abord et avant tout, une formidable contribution au patrimoine mondial sur le plan culturel. Nous devons faire en sorte d'éviter la banalisation de tous ces produits de terroir qui créent cette osmose entre un produit fabriqué, une mode culinaire, un patrimoine.

« Comment fixer la valeur ajoutée dans les territoires ? »

Nous devons dans une politique européenne d'aménagement du territoire, intégrer que l'économie mondiale est désormais une économie de réseaux. Depuis la chute du mur de Berlin, 90% de l'économie mondiale est aujourd'hui en économie de marché. Ce qui revient à dire que dans n'importe quel endroit du monde, on peut produire, on peut transformer, on peut consommer. Le problème n'est donc pas de lutter contre ça, mais de fixer la valeur ajoutée dans les territoires.

Dans cette économie en réseau, il faut mettre en réseau les territoires et non plus les opposer. Le combat d'une région contre une autre, le combat d'un canton contre un autre, est un combat perdu. C'est la mise en réseau des territoires qui crée la synergie, la complémentarité et l'offre globale d'attractivité et de développement des territoires.

Un autre élément de l'économie moderne, l'économie du 21^{ème} siècle, c'est l'économie de la gestion des transports, de la mobilité des hommes, des idées et des marchandises. Ce qui veut dire que l'espace européen va devoir, en matière d'aménagement du territoire, consacrer une partie de ses fonds de cohésion aux infrastructures de déplacement. Nous sommes également dans une économie de services et l'accès au haut débit, aux nouvelles technologies, à la téléphonie mobile est aujourd'hui un facteur déterminant du développement des territoires. Au moment où nous allons développer la mobilité, nous allons développer la concurrence entre les territoires et donc l'inégalité des territoires. D'où des politiques de solidarité en faveur des pays, des régions défavorisées. Les politiques de cohésion réduisent l'écart de PIB entre les pays, mais au sein de chaque pays, les écarts entre les régions ont augmenté, dans tous les domaines. Nous devons absolument réfléchir à cet aspect des choses pour les corriger

« Les valeurs humaines issues du monde rural »

A l'évidence, nous sentons bien que la puissance d'un Etat, hier portée par sa puissance agricole, puis par sa puissance industrielle, ne tirera aujourd'hui sa puissance de son innovation, de sa recherche et de ses services, qu'en gardant en même temps les valeurs humaines issues du monde rural. Les outils de socialisation de ces sociétés, tradition, famille, église, entreprise ont volé en éclat dans une société que l'on qualifie de moderne et qui, en fin de compte, est rétrograde. On a augmenté les progrès technologiques, mais on a réduit l'espérance humaine. Et nous voyons bien que le monde rural a vocation à retrouver cette capacité à montrer un chemin, à condition d'éviter un piège dans lequel il peut tomber, c'est qu'on vienne consommer les territoires ruraux plutôt que d'y vivre.

Le monde démocratique moderne est en train de laisser disparaître chez nombre de ces habitants, peut-être par déficit politique, la part citoyenne au profit de la part consommatrice. C'est l'exigence d'un confort particulier contre l'acceptation d'une exigence collective. Le monde rural, par son attractivité de qualité de vie, peut-être aussi par la préservation de ses traditions qui ont fait la force des peuples, au moment où chacun se rend compte de la fragilisation de vivre ensemble, est certainement un modèle de gestion de l'espace, de mode de vie. Je crois que c'est là, la conciliation entre le sol et la civilisation qui permet peut-être de poser les termes politiques de demain.

En bref

Date à retenir :

Les 13èmes Assises de Sol et Civilisation

auront lieu le

jeudi 7 octobre 2004

dans les locaux de La Fédération Nationale du Crédit Agricole

8, rue de la Boétie

75008 PARIS

Du local à l'Europe ... Nos parrains publient leurs mémoires.

« Allez savoir ... » nous dit **Claude CHEGUT** qui, à travers les chemins aveyronnais, nous entraîne dans les aventures d'un ancien Directeur de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel, mettant créativité et détermination au service du développement local.

« Allez savoir ... » de Claude Chégut

Entretien avec Gérard Galtier - préface de Jacques Godfrain.

Commande à : Malice.mps 18, bd Laromiguière - 12000 Rodez - Tél. 05.65.73.16.15.

Jacques DELORS, riche de l'expérience que l'on connaît, nous permet de mieux connaître l'homme et le responsable, à travers ses mémoires.

« Mémoires de Jacques DELORS » de Jacques DELORS,

en collaboration avec Jean-Louis Arnaud, écrivain et journaliste - Editions Plon

À lire aussi :

« Un vieil homme et la terre » de **Edgard PISANI** - Editions du Seuil

« Une crise sans précédent affecte aujourd'hui les rapports que l'homme entretient avec l'une des plus anciennes de ses activités : l'agriculture. Au-delà, c'est une certaine façon d'habiter la planète – et de se nourrir – qu'il s'agit de réinventer. »

A noter ...

Nos nouvelles coordonnées :

adresse : Sol et Civilisation
5, rue Joseph et Marie Hackin
75116 PARIS

téléphone : 01.44.31.16.61
fax : 01.44.31.16.74

e-mail de l'association : soletcivilisation@soletcivilisation.fr
e-mail du secrétariat : annie.borgeaud@soletcivilisation.fr
e-mail du chargé de mission : guillaume.dherissard@soletcivilisation.fr

site internet : <http://www.soletcivilisation.fr>

Pour information :

Les actes des 12èmes Assises de Sol et Civilisation sont disponibles depuis le 15 janvier 2004, au prix de 15 €.

Vous pouvez nous adresser votre commande accompagnée du règlement, à l'ordre de Sol et Civilisation.

La lettre de Sol et Civilisation

est tirée à 4 100 exemplaires

Directeur de publication : Michel Ledru

Rédacteur en chef : Guillaume Dhérissard

Maquette : Annie Borgeaud